

n° DCLC-SERGE-BRGE-

**Arrêté n°30-2024-04-26-00004
déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation du projet de restauration
de la zone humide des Paluns sur le territoire de la commune d'Aramon**

**Le préfet du Gard,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment la première section du chapitre I du titre III du livre premier ;

VU le code de l'environnement ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le schéma de cohérence territoriale Sud Gard ;

VU le schéma régional de cohérence écologique du Languedoc-Roussillon ;

VU le schéma départemental d'aménagement et de gestion des eaux Rhône Méditerranée 2022-2027 ;

VU le plan local d'urbanisme de la commune d'Aramon ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Jérôme BONET en qualité de préfet du Gard ;

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2024-04-19-00002 du 19 avril 2024 portant désignation et délégation de signature à M. Mathias NIEPS, secrétaire général de la préfecture du Gard par interim ;

VU la délibération n° 2023/43 du comité syndical de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Gardons en date du 17 octobre 2023, demandant l'engagement d'une

procédure de prorogation de la déclaration d'utilité publique relative à la restauration de la zone humide des Paluns à Aramon ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2024-01-22-00001 du 22 janvier 2024 portant prorogation des effets de l'arrêté préfectoral n°30-2019-07-19-001 du 19 juillet 2019 déclarant d'utilité publique le projet de réserve foncière en vue de la restauration de la zone humide des Paluns sur la commune d'Aramon au profit de l'EPTB Gardons ;

VU la délibération n° 2023-56 du comité syndical de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Gardons en date du 19 décembre 2023 autorisant son président à solliciter l'ouverture d'une enquête publique parcellaire afin de pouvoir conduire les acquisitions restantes par voie d'expropriation ;

VU la lettre du président de l'EPTB Gardons du 30 janvier 2024 demandant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire en vue de l'acquisition de parcelles dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet de restauration de la zone humide des Paluns sur le territoire de la commune d'Aramon précitée ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2024-02-20-00003 du 20 février 2024 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire en vue de délimiter exactement les parcelles à acquérir par l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Gardons pour permettre la réalisation des travaux de restauration de la zone humide des Paluns sur le territoire de la commune d'Aramon ;

VU les exemplaires du journal « Midi Libre » du vendredi 23 février 2024 et du jeudi 14 mars 2024 dans lesquels a été publié l'avis d'enquête publique parcellaire ;

VU les dossiers d'enquête parcellaire et les registres correspondant déposés en mairie d'Aramon et laissés à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, soit 19 jours consécutifs, du lundi 11 mars au vendredi 29 mars 2024 inclus ;

VU les affichages en mairie d'Aramon et sur les lieux de réalisation du projet, ainsi que les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie ;

VU le rapport, les conclusions motivées et l'avis favorable, émis par le commissaire enquêteur, le 8 avril 2024, à la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet de restauration de la zone humide des Paluns sur le territoire de la commune d'Aramon ;

VU l'état parcellaire et le plan parcellaire transmis par l'EPTB Gardons ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture du Gard par intérim ;

ARRÊTE

Article 1er : l'EPTB Gardons est autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les parcelles désignées dans l'état parcellaire ci-annexé et nécessaires à l'opération de restauration de la zone humide des Paluns sur le territoire de la commune d'Aramon.

Article 2 : le présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et des services de l'État.

Le maire de la commune d'Aramon procédera à l'affichage du présent arrêté dans sa mairie, pendant une durée minimale d'un mois à compter de sa publication.

À la diligence du président de l'EPTB Gardons, le présent arrêté sera notifié aux propriétaires concernés par lettre recommandée avec accusé de réception .

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois suivant sa notification ou sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès du signataire de l'acte ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux ou hiérarchique (une absence de réponse vaut rejet implicite à l'issue d'un délai de deux mois).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télerecours citoyens " accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture du Gard par intérim, le président de l'EPTB Gardons et le maire de la commune d'Aramon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nîmes, le

26 AVR. 2024

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général par intérim


Mathias NIEPS

L'état parcellaire se lit ainsi :

En haut de page figurent les références de la propriété concernée et la commune où sont situés les immeubles à acquérir par le maître d'ouvrage (1).

En-dessous, figure l'identité complète des propriétaires réels ou présumés tels (2).

Au-milieu, le tableau précise pour une même propriété les références cadastrales, les surfaces et celles des reliquats éventuels de chacune des parcelles incluses dans le périmètre du projet (3)

1	ARAMON	PROPRIÉTÉ 00004	PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)
		PROPRIÉTAIRE	
2		- Madame FIRMIN Marina Christine, Profession inconnue née le 10/08/1961 à NIMES (30) Divorcée et non remariée de Monsieur CHAUDERAC, demeurant 301 chemin des Aîres - ARAMON (30390)	
3			

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	Num. du plan	N°	Entreprise	N°	Surface	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit									
	BN	63	PRE	Grande Palun		2 403	4	63			2 403		
	BN	79	TERRE	Grande Palun		9 986	5	79			9 986		
	BN	81	TERRE	Grande Palun		1 715	6	81			1 715		
	BN	83	TERRE	Grande Palun		8 596	7	83			8 596		
	BN	106	TERRE	Grande Palun		17 919	8	106			17 919		
	BN	108	TERRE	Grande Palun		25 187	9	108			25 187		
	BN	126	PRE	Grande Palun		3 334	10	126			3 334		
	BN	130	LANDE	Grande Palun		545	11	130			545		
						Total					69 685		

Le tableau des immeubles se lit ainsi :

- Les colonnes rattachées au champ « référence cadastrale » contiennent de gauche à droit : le numéro de section cadastrale, le nom du lieu dit, la nature de la parcelle telle qu'elle est renseignée au cadastre, le nom du lieu dit, la surface totale de la parcelle.
- La colonne « Num du plan » contient le numéro de plan parcellaire fixé à chaque parcelle.
- Le préfet,
Cecip
Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général par intérim
Mathias NIÈRES
- Nîmes, le 26 AVR 2024

... pour être annexé
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024
Le préfet,
Célyp
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathias NIEPS

► Le champ « emprise » contient :

- Le nouveau numéro de parcelle (y compris numéro provisoire en cas de découpage à venir). Dans le cas d'une acquisition de la surface totale de la parcelle, ce numéro est le même que celui inscrit dans la référence cadastrale.
- La surface acquise. Dans le cas d'une acquisition de la surface totale de la parcelle, la surface est le même que celle inscrite dans la référence cadastrale.

► Le champ « reste » contient :

- Le nouveau numéro de parcelle du reliquat hors emprise (en cas d'acquisition partielle).
- La surface de ce nouveau reliquat. Ce champ est vide dès lors que l'acquisition porte sur l'intégralité de la parcelle.

Exemple complet de lecture :

Noms et Prénoms des propriétaires réels	N° Plan Parcellaire	N° Propriété
DE BRASSIER DE JOCAS Hélène Marie	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Hélène	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Isopèle	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Marie	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Marie	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Relais	1	00001
FIRMIN Marins	4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 + 10 + 11	00004

Dans l'exemple pris précédemment, la propriétaire repère **son nom** dans le sommaire et identifie **les numéros de plan parcellaire** qui la concernent (n°4 à 11 inclus) et **son numéro de propriété** (00004).

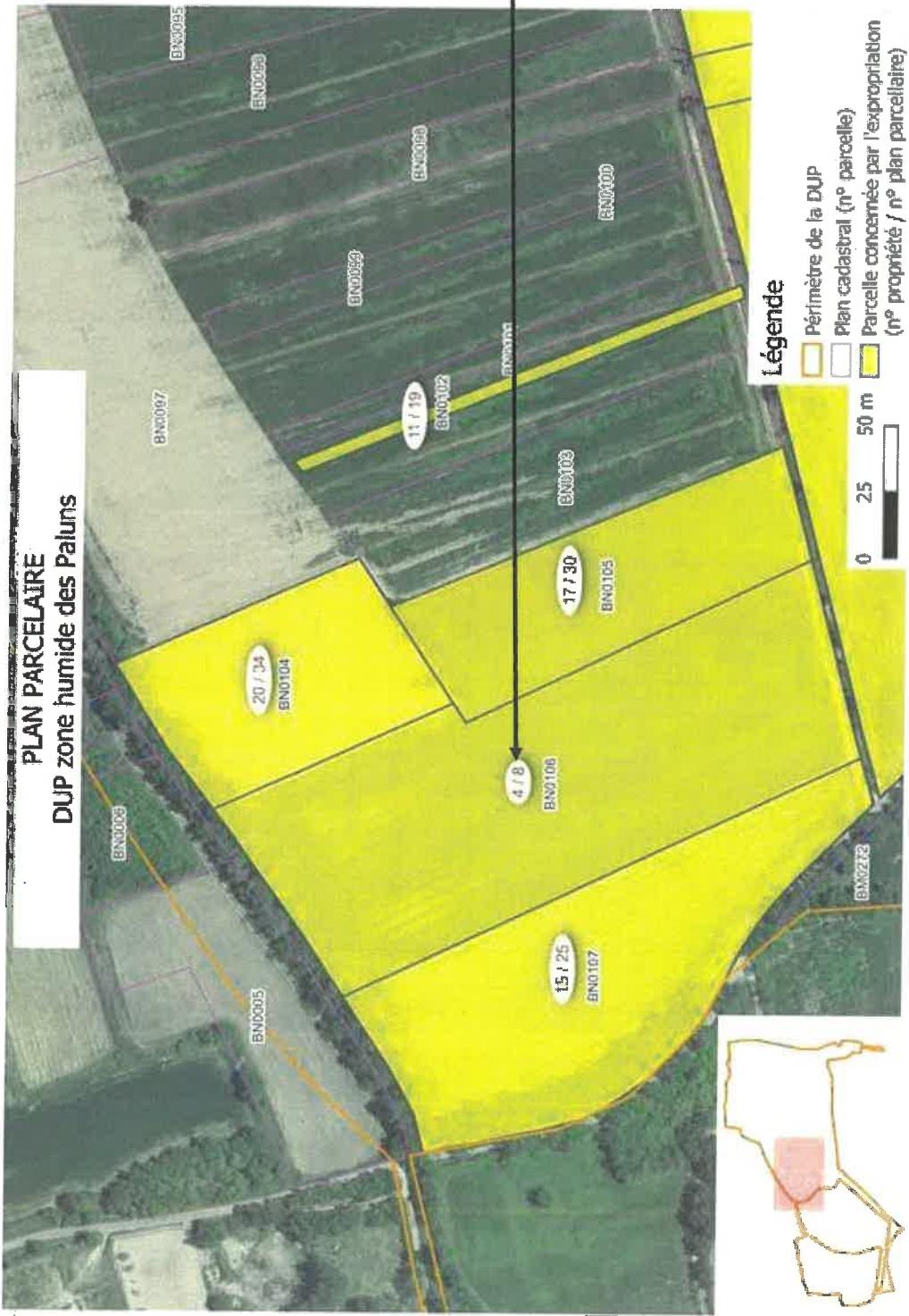
Grâce à celui-ci, elle peut vérifier si les informations qui la concernent sont correctes sur l'état parcellaire.

Les numéros de plan parcellaire lui permettent d'identifier quelles sont les parcelles lui appartenant qui font l'objet de cette enquête :

TABLE DES NUMÉROS PARCELLAIRES ET CORRESPONDANCE AVEC LES PLANCHES PARCELLAIRES, LE CADASTRE ET LES PROPRIÉTAIRES				
N° Plan Parcellaire	Section cadastrale	N° de parcelle	N° Propriété	Noms et Prénoms des propriétaires réels
1	BN	68	00001	Indivis DE BRASIER DE JOCAS (SNR)
2	BN	322	00002	M. RIEU Julien (SNR)
3	BN	111	00003	Elien Non Définie BN 111 (SNR)
4	BN	63	00004	MME FIRMIN Marins
5	BN	79	00004	MME FIRMIN Marins
6	BN	81	00004	MME FIRMIN Marins
7	BN	83	00004	MME FIRMIN Marins
8	BN	106	00004	MME FIRMIN Marins
9	BN	108	00004	MME FIRMIN Marins
10	BN	128	00004	MME FIRMIN Marins
11	BN	136	00004	MME FIRMIN Marins
12	BN	26	00005	MME BEAUME Rolande

La parcelle BN 106 sera retenue en exemple pour la lecture du plan parcellaire.

Vu pour être annexé,
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024
Le préfet,
Ciep
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général par intérim
Mathias NIEPS



vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2024
Le préfet,
Cueip

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathieu NEPPS

V. Etat parcellaire - Sommaires

ETAT PARCELLAIRE – Sommaire par ordre alphabétique des propriétaires

Restaurati^{on} des zones humides des Paluns à ARAMON

Commune de ARAMON

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPRIÉTAIRES

Noms et Prénoms des propriétaires réels	N° Plan Parcellaire	N° Propriété
AUBERY Aimé	3	00003
AUBERY Martine	3 - 22 - 23 -24	00003 - 00014
AUBERY Michel	3 - 22 - 23 -24	00003 - 00014
AUBERY Monique	3 - 22 - 23 -24	00003 - 00014
AUBERY Octavie	15	00008
BEAUME Rolande	12 - 29 - 30	00005 - 00017
BOISSON Marc	20	00012
BONJEAN Dominique	19	00011
BONJEAN Etienne	19	00011
BONJEAN Nicolas	19	00011
CHAPUS Julien	20	00012
CHAUDERAC Sébastien	21	00013
DE BRASSIER DE JOCAS Agnès	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Benoît	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Bernard	1	00001

Le préfet,
Ciep
Pour le préfet et
par délégation,
le secrétaire général
en intérim
Mathieu NIÈPS

Le préfet,
Ciep
Pour le préfet et
par délégation,
le secrétaire général
en intérim
Mathieu NIÈPS

VU pour être annexé
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le 26 AVR. 2024
Le préfet Cieyp

Pour le préfet et
par délégation
le secrétaire général
par intérim
Mathias NIÉPS

Noms et Prénoms des propriétaires réels	N° Plan Parcellaire	N° Propriété
DE BRASSIER DE JOCAS Chantal	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Cécile	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Guy	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Hubert	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Hélène Marie	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Hélène	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Joseph	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Marie	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Marie	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Régis	1	00001
DE BRASSIER DE JOCAS Véronique	1	00001
FIRMIN Marina	4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11	00004
GIRAUD Andrée	13	00006
GIRAUD Lucette	13	00006
HUGON Jérôme	32	00019
JANNOTA Karine	3 - 22 - 23 - 24	00003 - 00014
JOUVE Luc	33 - 34	00020
LARGUIER Camille	35	00021
MENAUD Christian	14	00007
MENAUD Laurent	14	00007
MENAUD Pierre	14	00007
MOURRIER Sully	13	00006

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024
Le préfet,
Ciep

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général par intérim
Mathias NIEPS

Noms et Prénoms des propriétaires réels	N° Plan Parcellaire	N° Propriété
RIEU Julien	2	00002
ROSIER Chantal	17 - 18	00010
S.C.I PLAISIR Représentée par Madame HOLLANDER-FRYDMAN, gérante	25	00015
VIOLET Christian (curateur de Monsieur DE BRASSIER DE JOCAS Hubert)	1	00001
WALTER Benoît	17 - 18	00010
WALTER Jérôme	17 - 18	00010
WALTER Ludovic	17 - 18	00010

VU pour être annexé
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024
Le préfet,
Ceint

Pour le préfet et
par délégation,
le secrétaire général
par intérim
Mathias NIEPS

ETAT PARCELLAIRE – Sommaire par classement croissant des numéros de plan parcellaire

Restauration des zones humides des Paluns à ARAMON

Commune d'ARAMON

TABLE DES NUMÉROS PARCELLAIRES ET CORRESPONDANCE AVEC LES PLANCHES PARCELLAIRES, LE CADASTRE ET LES PROPRIÉTAIRES

N°Plan Parcellaire	Section cadastrale	N° de parcelle	N°Propriété	Noms et Prénoms des propriétaires réels
1	BN	68	00001	Indivis DE BRASIER DÉ JOCAS (SNR)
2	BM	322	00002	M. RIEU Julien (SNR)
3	BN	111	00003	Bien Non Délimité BN 111 (SNR)
4	BN	63	00004	MME FIRMIN Marina
5	BN	79	00004	MME FIRMIN Marina
6	BN	81	00004	MME FIRMIN Marina
7	BN	83	00004	MME FIRMIN Marina
8	BN	106	00004	MME FIRMIN Marina
9	BN	108	00004	MME FIRMIN Marina
10	BN	128	00004	MME FIRMIN Marina
11	BN	130	00004	MME FIRMIN Marina
12	BN	26	00005	MME BEAUME Rolande
13	BN	47	00006	MME GIRAUD Lucette (SNR)
14	BN	90	00007	M. MENJAUD Pierre (SNR)
15	BM	331	00008	MME AUBERY Octavie (SNR)
17	BN	52	00010	Indivis WALTER

mon arrêté de ce jour
Kirne, le 26 AVR. 2024

Le préfet, Ciep

Pour le préfet et par délégué
le secrétaire général par
intérieur
Mathias NIEPS

N°Plan Parcellaire	Section cadastrale	N° de parcelle	N°Propriété	Noms et Prénoms des propriétaires réels
18	BN	56	00010	Indivis WALTER
19	BN	102	00011	M. BONJEAN Etienne (SNR)
20	BN	114	00012	M. CHAPUS Julien (SNR)
21	BN	131	00013	M. CHAUDERAC Sébastien
22	BM	336	00014	Indivis AUBERY (SNR)
23	BN	109	00014	Indivis AUBERY (SNR)
24	BN	110	00014	Indivis AUBERY (SNR)
25	BN	107	00015	SCI PLAISIR
29	BN	45	00017	MME BEAUME Rolande
30	BN	105	00017	MME BEAUME Rolande
32	BN	31	00019	M. HUGON Jérôme
33	BN	42	00020	M. JOUVE Luc
34	BN	104	00020	M. JOUVE Luc
35	BN	113	00021	M. LARGUIER Camille

VI. Etat parcellaire

ARAMON

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème - DECEDEE

- Madame DE BRASSIER DE JOCAS Marie Elisabeth, Retraitée née le 19/09/1906 à BEDARRIDES (84)

Décédée le 20/10/1992 à HAUTEVILLE-L'OMPNES

demeurant de son vivant Le Bourg - CARPENTRAS (84200)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème - DECEDE

- Monsieur DE BRASSIER DE JOCAS Bernard Jean, Retraité né le 29/10/1927 à BEDARRIDES (84)

Décédé le 29/05/1981 à BOURG EN BRESSE.

demeurant de son vivant Le Chaptire - NEUVILLE-LES-DAMES (01400)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème

- Madame DE BRASSIER DE JOCAS Hélène Marie, Retraitee née le 01/11/1934 à PERNES-LES-FONTAINES (84)

épouse de Monsieur DE GOYS

demeurant 369 route de Mallemort - VENASQUE (84210)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème

- Madame DE BRASSIER DE JOCAS Cécile Anne Marie Alice, Retraitee née le 03/06/1937 à VALS-LES-BAINS (07)

épouse de Monsieur GENDRE

demeurant Chez Mme DE GOYS Hélène 369 route de Mallemort - VENASQUE (84210)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème - DECEDE

- Monsieur DE BRASSIER DE JOCAS Joseph Pierre Marie, Retraité né le 19/09/1948 à LEMPAUT (81)

Décédé le 13/10/2018 à TALENCE

demeurant 17b rue du Serpollet - GRADIGNAN (33170)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème SOUS CURATELLE

- Monsieur DE BRASSIER DE JOCAS Hubert Marie-Joseph, Retraitee née le 10/09/1949 à LEMPAUT (81)

Divorcé et non remarié de Madame CARON.

demeurant La Crigne - LEMPAUT (81700)

VULPOME, acte annexé
mon arrêté de ce jour
Aimes, le 26 AVR 2024
Le juge,
Cey
Pour le préfet et
par délégation
le secrétaire général
par intérim
Mathias NI EPS

Vu pour être annexé :
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2024
Le préfet,

clicq
Pour le préfet et
pas de dérogation
le secrétaire général
par intérim
Mathias NiEPS

INDIVISAIRE POUR 1/10ème

- Madame DE BRASSIER DE JOCAS Chantal Marie-Joseph Antoinette, Retraitée
née le 11/01/1951 à LEMPAUT (81)
épouse de Monsieur SIMOENS
demeurant L'Orme la Crigne - LEMPAUT (81700)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème

- Monsieur DE BRASSIER DE JOCAS Régis Louis Marie, Retraité
né le 18/09/1956 à CASTRES (81)
Divorcé et non remarié de Madame COUPEZ.
demeurant 7 rue du Théron - LABRUGUIERE (81290)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème

- Madame DE BRASSIER DE JOCAS Hélène , Retraitée
née le 10/01/1959 à CASTRES (81)
épouse de Monsieur PAPAIX
demeurant 158 avenue de la Capelanie - CASTRES (81100)

INDIVISAIRE POUR 1/10ème

- Madame DE BRASSIER DE JOCAS Marie , Profession inconnue
née le 26/11/1963 à REVEL (31)
Divorcée et non remariée de Monsieur LAUR.
demeurant Appartement 2 49 rue Théron Perie - CASTRES (81100)

CURATEUR DE Mr DE BRASSIER DE JOCAS Hubert

- Monsieur VIOLET Christian, Profession inconnue
né à date et lieu de naissance inconnus
Situation familiale inconnue
Demeurant 3 pont Miretane – CASTRES (81100)

HERITIER PRESUME DE Joseph DE BRASSIER DE JOCAS

- Madame LE HARVEL DE GONNEVILLE Agnès , Retraitée
née le 28/03/1949 à VILLE-SUR-ILLON (88)
Veuve de Monsieur DE BRASSIER DE JOCAS et non remariée depuis.
demeurant 17 bis rue du Serpollet - GRADIGNAN (33170)

HERITIER PRESUME DE Joseph DE BRASSIER DE JOCAS

- Monsieur DE BRASSIER DE JOCAS Guy Marie Joseph, Ingénieur
né le 15/08/1981 à BORDEAUX (33)
époux de Madame JUBELY
demeurant 17 rue de l'Eglise - CUBZAC-LES-PONTS (33240)

Vu pour acte annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2024
le préfet,
Cesp

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par
intérim
Mathieu NIEPS

HERITIERE PRESUMEE DE Joseph DE BRASSIER DE JOCAS
- Madame DE BRASSIER DE JOCAS Véronique Marie Joseph, Risk manager
née le 10/01/1983 à BORDEAUX (33)
Ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Monsieur MOREL.
demeurant 11 rue Cels - PARIS 14 (75014)

HERITIER PRESUME DE Joseph DE BRASSIER DE JOCAS
- Monsieur DE BRASSIER DE JOCAS Benoît Marie Joseph, Manager
né le 01/12/1986 à BORDEAUX (33)
époux de Madame MANGIN
demeurant 17 bis rue du Serpolet - GRADIGNAN (33170)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	N° Surface	N° Surface	Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface				Emprise	Reste	
	BN	68	LANDE	Grande Palun	456	1	Total	68	456	456	

ARAMON

PROPRIETE 00002

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE PRESUME DECEDE
- Monsieur RIEU Julien, Retraité
né le 24/02/1885 à SAZE (30)
Décédé le 06/07/1974 à ARAMON
demeurant de son vivant rue Kleber - ARAMON (30390)

Référence cadastrale

Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	BM	322	PRE	Petite Palun	186	2	Total	186	

au pour être délivrée à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024
le préfet *cicop*
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathias NiEPS

ARAMON**PROPRIETE 00003****PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

- SM EPTB GARDONS Représenté par son Président
Syndicat mixte Non immatriculé au R.C.S
Inscrit(e) au SIRENE sous le numéro : 253 002 711
6 avenue Général Leclerc - NIMES (30000)

PROPRIETAIRES DECEDES - 3275m² A PRENDRE DANS LE BND BN111

- Monsieur AUBERY Aimé Jacques, Retraité né le 17/08/1928 à ARAMON (30)
demeurant de son vivant 16 avenue du Bac - ARAMON (30390) et

Madame PEREZ MUÑOZ Eulalia son épouse, Retraitee née le 06/06/1929 à LORCA (ESPAGNE)
demeurant de son vivant BP 4 - MARGUERITTES (30320)
Monsieur AUBERY est décédé le 18/01/2014 à AVIGNON.
Madame AUBERY est décédée le 27/12/2020 à BEAUCAIRE.

HERITIER PRESUME DE M ET MME AUBERY

- Monsieur AUBERY Michel Claude Emilién, Retraité né le 02/11/1950 à ARAMON (30)
Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité.
demeurant 659 chemin du Rhône - ARAMON (30390)

HERITIER PRESUME DE M ET MME AUBERY-DECEDEE

- Madame AUBERY Martine, Exploitante née le 21/09/1962 à ARAMON (30)
Décédée le 15/06/2023 à ARAMON.
demeurant de son vivant 140 portail Matheron - ARAMON (30390)

HERITIER PRESUME DE M ET MME AUBERY

- Madame AUBERY Monique Jacqueline, Retraitee née le 16/07/1954 à NIMES (30)
Célibataire majeure, non soumise à un pacte civil de solidarité.
demeurant Résidence les Capitelles Appartement 5 - Lieudit les Rompuddes - ARAMON (30390)

HERITIER PRESUME DE M ET MME AUBERY

- Madame JANNOTA Karine Angélique; Profession inconnue née le 18/09/1979 à AVIGNON (84)
Célibataire majeure, non soumise à un pacte civil de solidarité.
demeurant Chemin de la Grak Appartement 47 - Bât D - ARAMON (30390)

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2021
le préfet Cuiry

Pour le préfet et
par délégation
le secrétaire
général par intérim
Mathias NiEPS

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024
Le préfet, Ciep

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathias NIEPS

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	N°	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface					
	BN	111	TERRE	Grande Pallun	6 872	3	111 Total	6 872		

Note : Sur cette parcelle, il y une incohérence entre surface enregistrée au cadastre (6 872 m²) et celle enregistrée au fichier immobilier (6 550 m²) pour les formalités publiées pour les époux AUBERY et l'EPTB Gardons. Le service du cadastre, contacté par mail, n'a pu apporter de précisions à ce sujet.

ARAMON

PROPRIETE 00004**PROPRIETAIRE**

- Madame FIRMIN Marina Christine, Profession inconnue
née le 10/08/1961 à NIMES (30)
Divorcée et non remariée de Monsieur CHAUDERAC.
demeurant 301 chemin des Aires - ARAMON (30390)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE				PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
- Madame FIRMIN Marina Christine, Profession inconnue née le 10/08/1961 à NIMES (30) Divorcée et non remariée de Monsieur CHAUDERAC. demeurant 301 chemin des Aires - ARAMON (30390)							

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Empreise	Reste	Surface	N°	Surface	(Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface							
	BN	63	PRE	Grande Palun	2 403	4	63	2 403				
	BN	79	TERRE	Grande Palun	9 986	5	79	9 986				
	BN	81	TERRE	Grande Palun	1 715	6	81	1 715				
	BN	83	TERRE	Grande Palun	8 596	7	83	8 596				
	BN	106	TERRE	Grande Palun	17 919	8	106	17 919				
	BN	108	TERRE	Grande Palun	25 187	9	108	25 187				
	BN	128	PRE	Grande Palun	3 334	10	128	3 334				
	BN	130	LANDE	Grande Palun	545	11	130	545				
				Total	69 685							

VU pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2024
le préfet, *Cecys*

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général par
intim
Mathias NIEPS

ARAMON

PROPRIETE 00005

PROPRIETAIRE

- Madame BEAUME Rolande Augusta, Retraitee
née le 03/05/1948 à AVIGNON (84)
épouse de Monsieur GILLES
demeurant 1084 route de Thieziers - ARAMON (30390)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Référence cadastrale				Num. du plan	Empre Surface	N°	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
Mode	Sect.	N°	Nature					
	BN	26	TAILL	Grande Palun	10 344	12	Total	10 344
						26	10 344	

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2026,
Le préfet, *Claude*
Pour le préfet et par déléguée
le secrétaire général par intérim
Mathieu NI EPS

ARAMON

PROPRIETE 00006

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE DECEDEEE

- Madame GIRAUD Lucette, Retraitee
née le 14/02/1922 à ARAMON (30)

Décédée le 20/09/2013 à SOMMIERES,
demeurant de son vivant 2bis montée des Régordanes - SOMMIERES (30250)

HERITIER PRESUME DE MME GIRAUD Lucette

- Monsieur MOURRIER Sully-Jules, Retraité
né le 16/02/1933 à SOMMIERES (30)

Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité.
demeurant 12 rue Marx Dormoy - SOMMIERES (30250)

HERITIERE PRESUMEEE DE MM GIRAUD Lucette - DECEDEEE

- Madame GIRAUD Andrée Marie, Retraitee
née le 14/05/1938 à NIMES (30)

Décédée le 22/08/2020 à BAGNOLS SUR CEZE
demeurant 47 rue de Lamargue - BAGNOLS SUR CEZE (30200)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	N° Surface	N° Enterprise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface					
	BN	47	TAILL	Grande Palun		1 265	13	Total	47 1 265 1 265	

DU POUR ECCE annexe à
mon arrêté d'APRÈS jour
Nimes le 28 AVRIL 2024
Le préfet, *Ceys*
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathias NIEPS

ARAMON

PROPRIETE 00007**PROPRIETAIRE REEL** (Personne physique) ou **SON REPRESENTANT** (Personne morale)**PROPRIETAIRE DECEDE**

- Monsieur MENJAUD Pierre Marie Léon Alexis, Retraitée
né le 04/05/1931 à BAGNOLS SUR CEZE (30)
Décédé à BAGNOLS SUR CEZE le 17/05/2011.
demeurant de son vivant 22 avenue du Général de Gaulle - BAGNOLS SUR CEZE (30200)

HERITIER PRESUME DE Mr MENJAUD Pierre - DECEDE

- Monsieur MENJAUD Christian Maurice Pierre, Agent du patrimoine
né le 16/08/1958 à BAGNOLS SUR CEZE (30)
Décédé le 19/01/2020 à BAGNOLS SUR CEZE
demeurant de son vivant 20 avenue du Général de Gaulle - BAGNOLS SUR CEZE (30200)

HERITIER PRESUME DE Mr MENJAUD Pierre

- Monsieur MENJAUD Laurent Jean-Michel, Enseignant
né le 09/01/1965 à BAGNOLS SUR CEZE (30)
Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité.
demeurant 22 avenue du Général de Gaulle - BAGNOLS SUR CEZE (30200)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	N°	Surface	N°	Surface	Reste	Observations (Surfaces en m² où ca)
				Lieu-Dit	Surface							
	BN	90	TERRE	Grande Palun		841	14	90	841	Total	841	

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2021
Le préfet, ce qui
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathias NIEPS

ARAMON

PROPRIETE 00008

PROPRIETAIRE DECEDEEE

- Madame AUBERY Octavie, Retraitée
 née le 24/07/1881 à ARAMON (30)
 Décédée au GRAU DU ROI le 11/07/1973.
 demeurant de son vivant 33 rue de Nîmes - BEAUCAIRE (30300)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Num. du plan	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
BM	331	TERRE	Petite Palun		423	15	331	423	

Référence cadastrale				
Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit

Vu pour étre annexé à
 mon arrêté de ce jour
 Nîmes, le 26 AVR 2024

Le préfet, *Cajig*

Pour le préfet et par délégation
 le secrétaire général par intérim
 Mathias NIEPS

Vu pour être annexé
mon arrêté de ce joi

Nîmes, le 28 AVR. 2024
Le préfet, Cieyp

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathias NIEPS

ARAMON

PROPRIETE 00010

PROPRIETAIRE RÉEL (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)

USUFRUITIÈRE

- Madame ROSIER Chantal Monique, Retraitee
née le 28/09/1947 à ARAMON (30)
Veuve de Monsieur WALTER et non remariée depuis.
demeurant 101 rue Emile Jamais - ARAMON (30390)

NU-PROPRIETAIRE

- Monsieur WALTER Benoît Pierre, Profession inconnue
né le 21/10/1966 à NIMES (30)
époux de Madame ESCAICH Christelle
demeurant 200 chemin de l'Aguye - ARAMON (30390)

NU-PROPRIETAIRE

- Monsieur WALTER Jérôme , Profession inconnue
né le 13/01/1970 à AVIGNON (84)
époux de Madame ESCAICH
demeurant route de Theziers 73C chemin de l'Aguye - ARAMON (30390)

NU-PROPRIETAIRE

- Monsieur WALTER Ludovic André, Profession inconnue
né le 27/09/1971 à AVIGNON (84)
époux de Madame FERAUD
demeurant 73A chemin de l'Aguye - ARAMON (30390)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	N°	Surface	N°	Surface	Reste	(Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface							
	BN	52	TERRE	Grande Palun	2 006	17	52	2 006				
	BN	56	TAILL	Grande Palun	1 182	18	56	1 182	Total	3 188		

ARAMON

PROPRIETE 00011**PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

PROPRIETAIRE PRESUME DECEDE
 - Monsieur BONJEAN Etienne Honoré, Profession inconnue
 né le 16/09/1901 à ARAMON (30)
 Décédé le 17/02/1976 à MAGNANVILLE
 demeurant de son vivant route d'Avignon - ARAMON (30390)

HERITIER PRESUME DE Mr Etienne BONJEAN
 - Monsieur BONJEAN Dominique Noël, Profession inconnue
 né le 02/10/1980 à AVIGNON (84)
 demeurant 122 avenue Général De Gaulle - ARAMON (30390)

HERITIER PRESUME DE Mr Etienne BONJEAN
 - Monsieur BONJEAN Nicolas Joseph Noël, Profession inconnue
 né le 14/01/1974 à CLAMART (92)
 demeurant 424 route de Thierziers - ARAMON (30390)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Empreise	Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface			N°	Surface	
	BN	102	TERRE	Grande Palun	891	19	Total	102	891	

Vu pour être annexé à
 mon arrêté de ce jour
 Nîmes, le 26 AVR 2024
 le préfet,
Ceij
 Pour le préfet et par délégation
 le secrétaire général par intérim
 Mathieu NI EPS

Vu pour être annexé :
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024

le préfet, *ceip*

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général par intérim

Mathias NIEPS

ARAMON

PROPRIETE 00012

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE DECEDE

- Monsieur CHAPUS Julien Remy, Retraité
né le 01/10/1907 à ARAMON (30)
Décédé à ARAMON le 24/10/1999.
demeurant de son vivant rue Colonel Denfer - ARAMON (30390)

HERITIER PRESUME DE Mr CHAPUS Julien

- Monsieur BOISSON Marc Joseph, Retraité
né le 05/12/1953 à COBLENCE (ALLEMAGNE)
époux de Madame PARRAUD.
demeurant 338 chemin du Calvaire - PONT SAINT ESPRIT (30130)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	Num. du plan	Empreinte		Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit				N°	Surface		
	BN	114	TERRE	Grande Palun		1 146	20	114 Total	1 146	1 146	

ARAMON

PROPRIETE 00013**PROPRIETAIRE REEL** (Personne physique) ou **SON REPRESENTANT** (Personne morale)

- Monsieur CHAUDERAC Sébastien Roland Elie, Profession inconnue
né le 23/12/1987 à AVIGNON (84)
Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité.
demeurant 1034 route de Domazan - ARAMON (30390)

Référence cadastrale				Surface	Num. du plan	Empri- se	Reste	N°	Surface	N°	Surface	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit								
BN	131	LANDÈ	Grande Palun		1 104	21	131	Total	1 104	1 104		

Vu pour être annexé à
mon arrêté 26 AVR. 2024
Nîmes, le 26 AVR. 2024
Le préfet, Ceip
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathias NIEPS

ARAMON

PROPRIETE 00014**PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

INDIVISAIRE POUR 1/3

- Monsieur AUBERY Michel Claude Emilien, Retraité né le 02/11/1950 à ARAMON (30)
Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité.
demeurant 659 chemin du Rhône - ARAMON (30390)

INDIVISAIRE POUR 1/3 - DECEDEE

- Madame AUBERY Martine, Exploitrante née le 21/09/1962 à VILLENEUVE LES AVIGNON (30)
Décédée le 15/06/2023 à ARAMON.
demeurant de son vivant 140 portail Matheron - ARAMON (30390)

INDIVISAIRE POUR 1/6

- Madame AUBERY Monique Jacqueline, Retraitee née le 16/07/1954 à NIMES (30)
Célibataire majeure, non soumise à un pacte civil de solidarité.
demeurant Résidence les Capitelles Appartement 5 - Lieudit les Rompuddes - ARAMON (30390)

INDIVISAIRE POUR 1/6

- Madame JANNOTA Karine Angélique, Profession inconnue née le 18/09/1979 à AVIGNON (84)
Célibataire majeure, non soumise à un pacte civil de solidarité.
demeurant Chemin de la Grak Appartement 47 - Bât D - ARAMON (30390)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface				
BM	336	PRE	Petite Palun	964	22	336	964		
BN	109	TERRE	Grande Palun	2 463	23	109	2 463		
BN	110	TERRE	Grande Palun	7 047	24	110	7 047	Total	10 474

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2024

le préfet, *Cugy*

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général par intérim
Mathias NI EPS

VU pour étre annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024
le préfet, *Cecy*

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général par intérim
Mathieu NIÈPS

ARAMON

PROPRIETE 00015

PROPRIETAIRE

- S.C.I PLAISIR

Représentée par Madame HOLLANDER-FRYDMAN, gérante
Société civile immobilière Immatriculée au R.C.S de NÎMES
Inscrite(s) au SIRENE sous le numéro : 383 755 956
Château du Plaisir - ARAMON (30390)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	N°	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface					
	BN	107	TERRE	Grande Palun	12 004	25	107 Total	12 004 12 004		

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Arrêté le 26 AVR 2024

Le préfet, *Couey*

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général par intérim
Mathias NiEPS

ARAMON

PROPRIETE 00017

PROPRIÉTAIRE

- Madame BEAUME Rolande Augusta, Retraitée
née le 03/05/1948 à AVIGNON (84)
épouse de Monsieur GILLES
demeurant 1084 route de Theziers - ARAMON (30390)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Référence cadastrale						Num. du plan	N°	Surface	N°	Surface	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface							
	BN	45	TAILL	Grande Palun	3 898	29	45	3 898				
	BN	105	TERRE	Grande Palun	7 189	30	105	7 189	Total	11 087		

ARAMON

PROPRIETE 00019**PROPRIETAIRE**

- Monsieur HUGON Jérôme Hubert, Profession inconnue
né le 24/08/1977 à NIMES (30)
Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité,
demeurant 69 rue Basse - POULX (30320)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Référence cadastrale				Num. du plan		Empreise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)	
Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface		
	BN	31	PRE	Grande Palun	2 978	32	31	Total	2 978		

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR 2024
le préfet, *Cnig*

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général, par intérim
Mathias NIEPS

ARAMON

PROPRIETE 00020

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou **SON REPRESENTANT** (Personne morale)

- Monsieur JOUVE Luc Régis, Profession inconnue
né le 07/06/1966 à VILLENEUVE LES AVIGNON (30)
époux de Madame MARTIN
demeurant QT les Canniers 669 chemin du Mas Neuf - ARAMON (30390)

Référence cadastrale

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	N° Surface	Empreise	N° Surface	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface						
	BN	42	TAILL TERRE	Grande Palun	1 480	33	42	1 480			
	BN	104		Grande Palun	6 477	34	104	6 477			
					6 477	Total	7 957				

Vu pour être annexé :
mon arrêté de ce jour
Mines, le 26 AVR 2024

le préfet

Ci-joint

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général par intérim
Mathias NI EPS

ARAMON

PROPRIETE 00021**PROPRIETAIRE REEL** (Personne physique) ou **SON REPRESENTANT** (Personne morale)

PROPRIETAIRE
 - Monsieur LARGUIER Camille Charles Marius, Retraité
 né le 18/02/1949 à MONTFRIN (30)
 époux de Madame BOUQUIER
 demeurant Résidence 14 Boulevard Chanzy - ARAMON (30390)

Référence cadastrale					Num. du plan	N°	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit					
BN	113	TERRE	Grande Palun		1 160	35	113 Total	1 160 1 160	

à pour être annexé à
 mon arrêté de ce jour
 Nîmes, le 26 AVR 2024
 Le préfet, *Cnijp*

Pour le préfet et par délégation,
 le secrétaire général par intérim
 Mathias NIÉPS

du pour être annexé
mon arrêté de ce ja

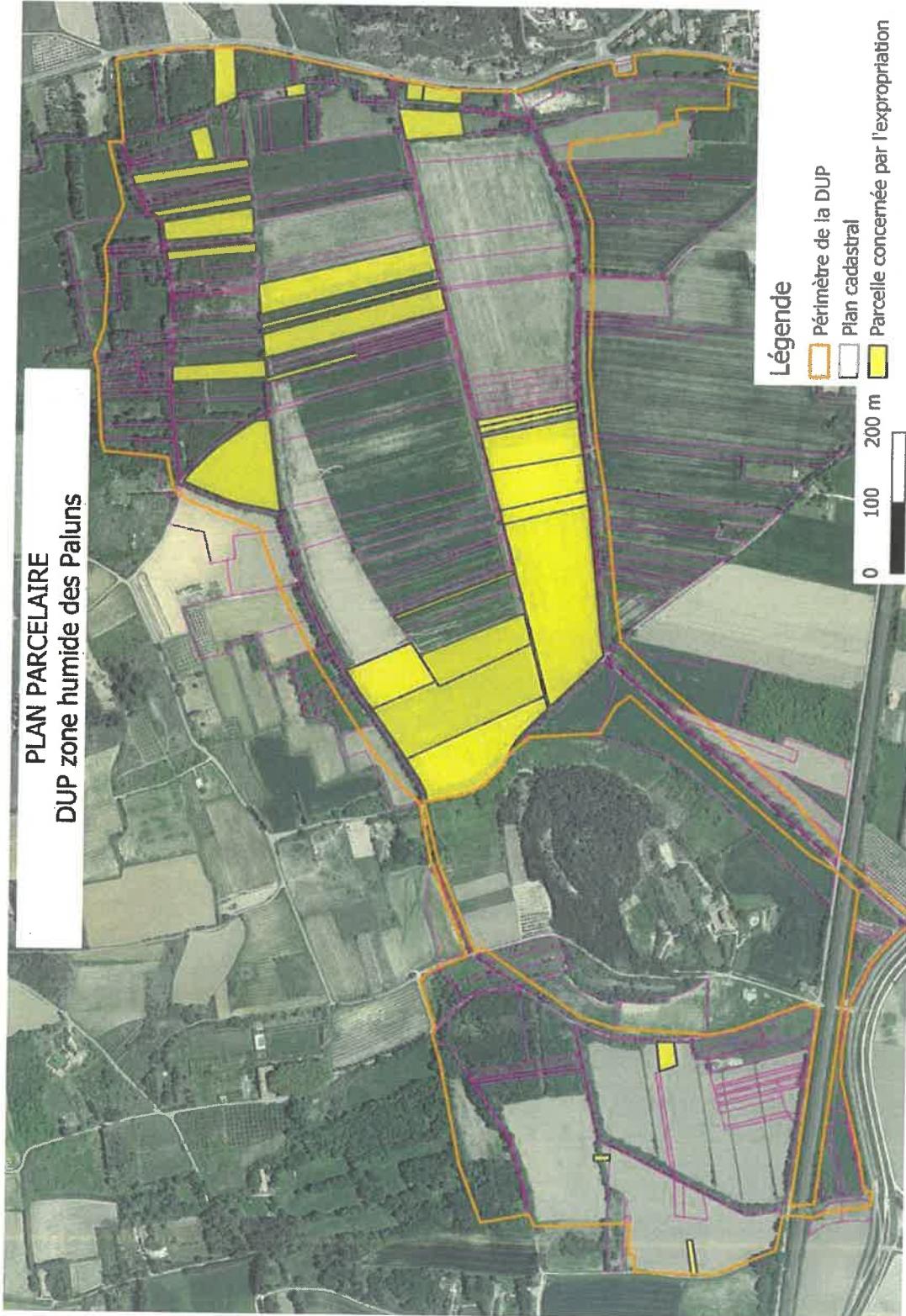
Mines, le 26 AVR. 2024

le préfet, *cip*

Pour le préfet et son délégué
le secrétaire général par intérim

Mathieu NIEPS

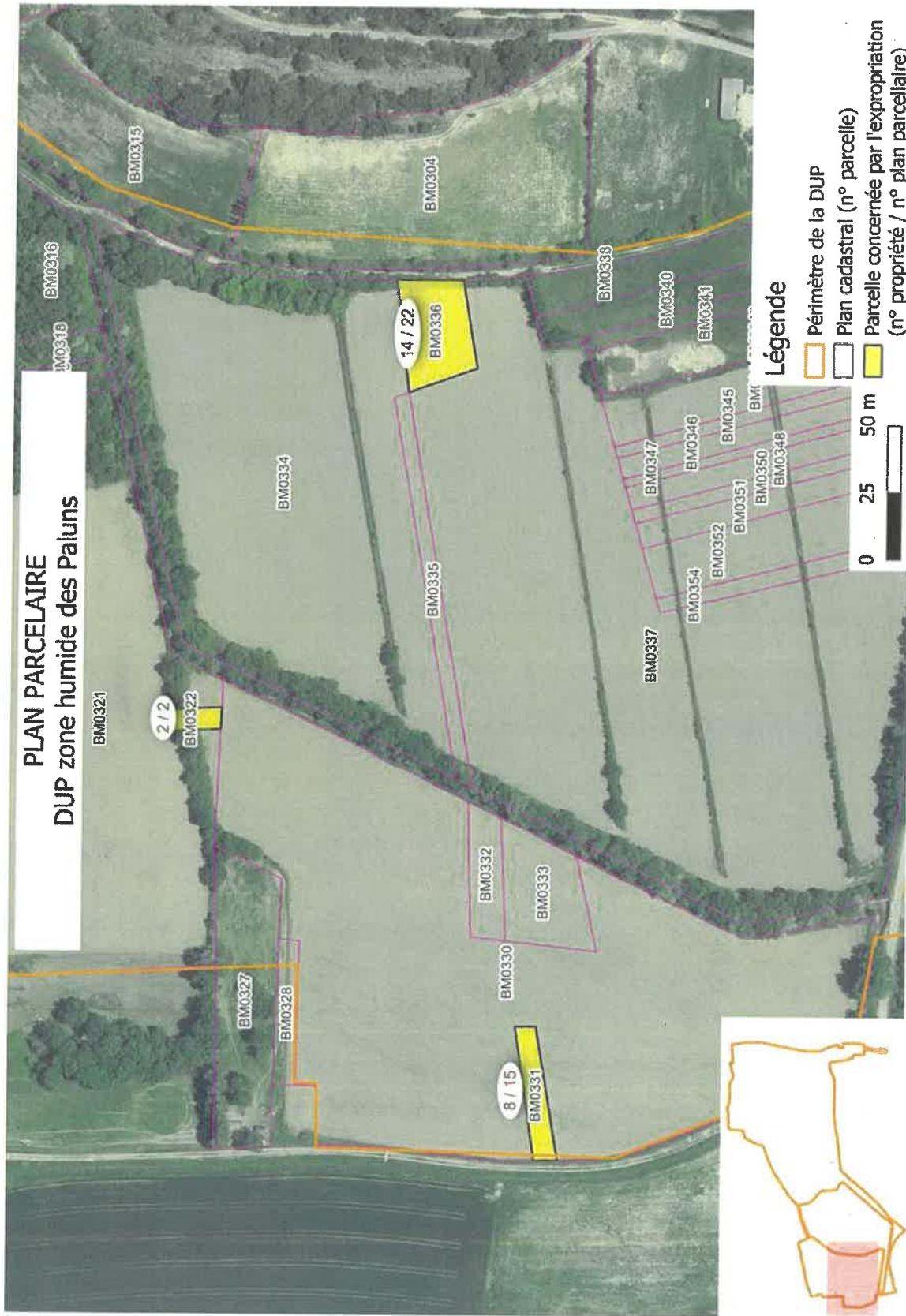
VII. Plans parcellaires



... pour être annexé
mon arrêté de c...
Nîmes, le 28 AVR. 2022

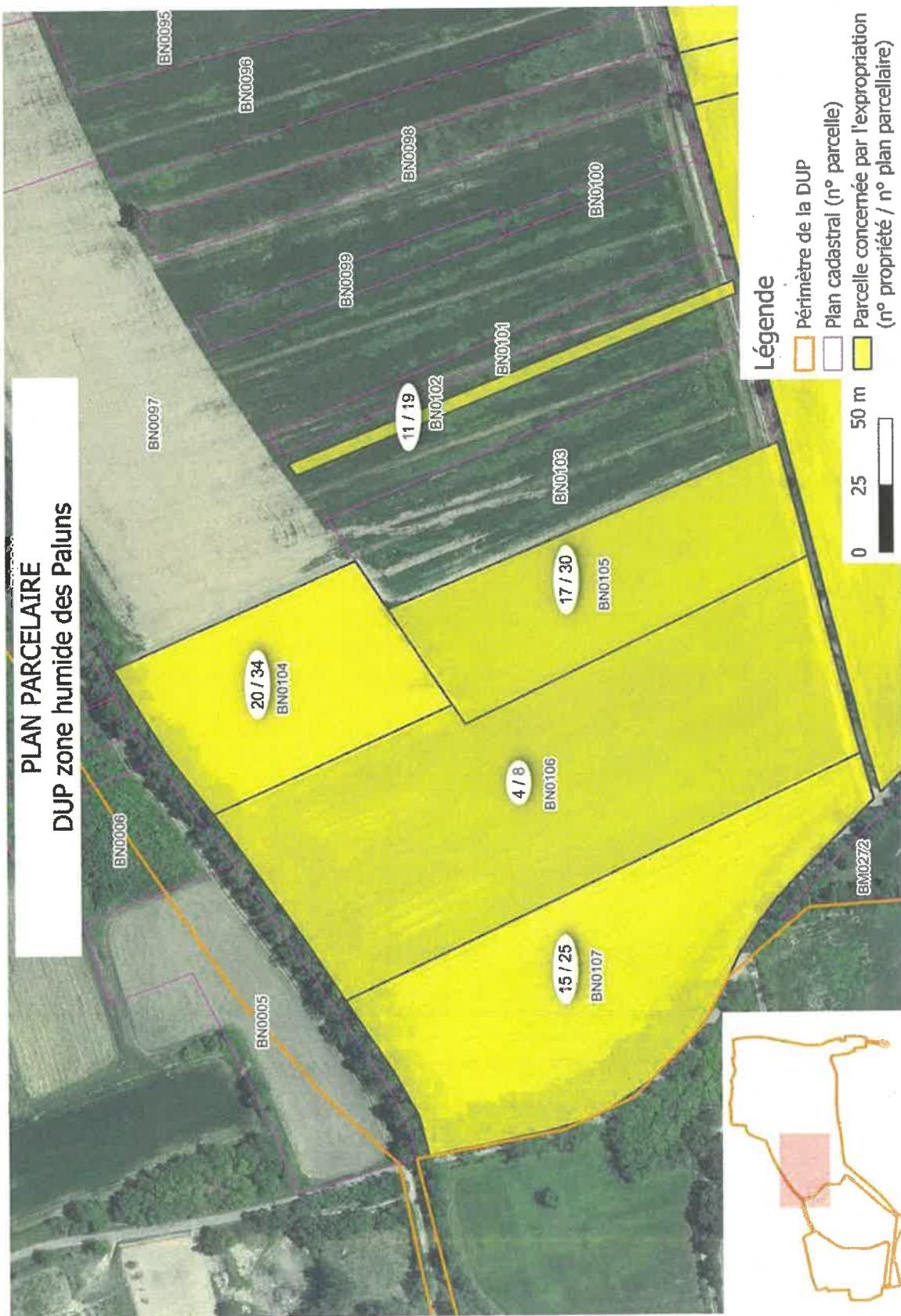
le préfet, ci-joint

Pour le préfet et
par délégation
le secrétaire
général par
intervenir
Mathieu NIÈPES



vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Xmes, le 26 AVR 2024
le préfet, *Cugy*

Pour le préfet
et par dérogation
le secrétaire
général par
intérim
Mathias N'EPS



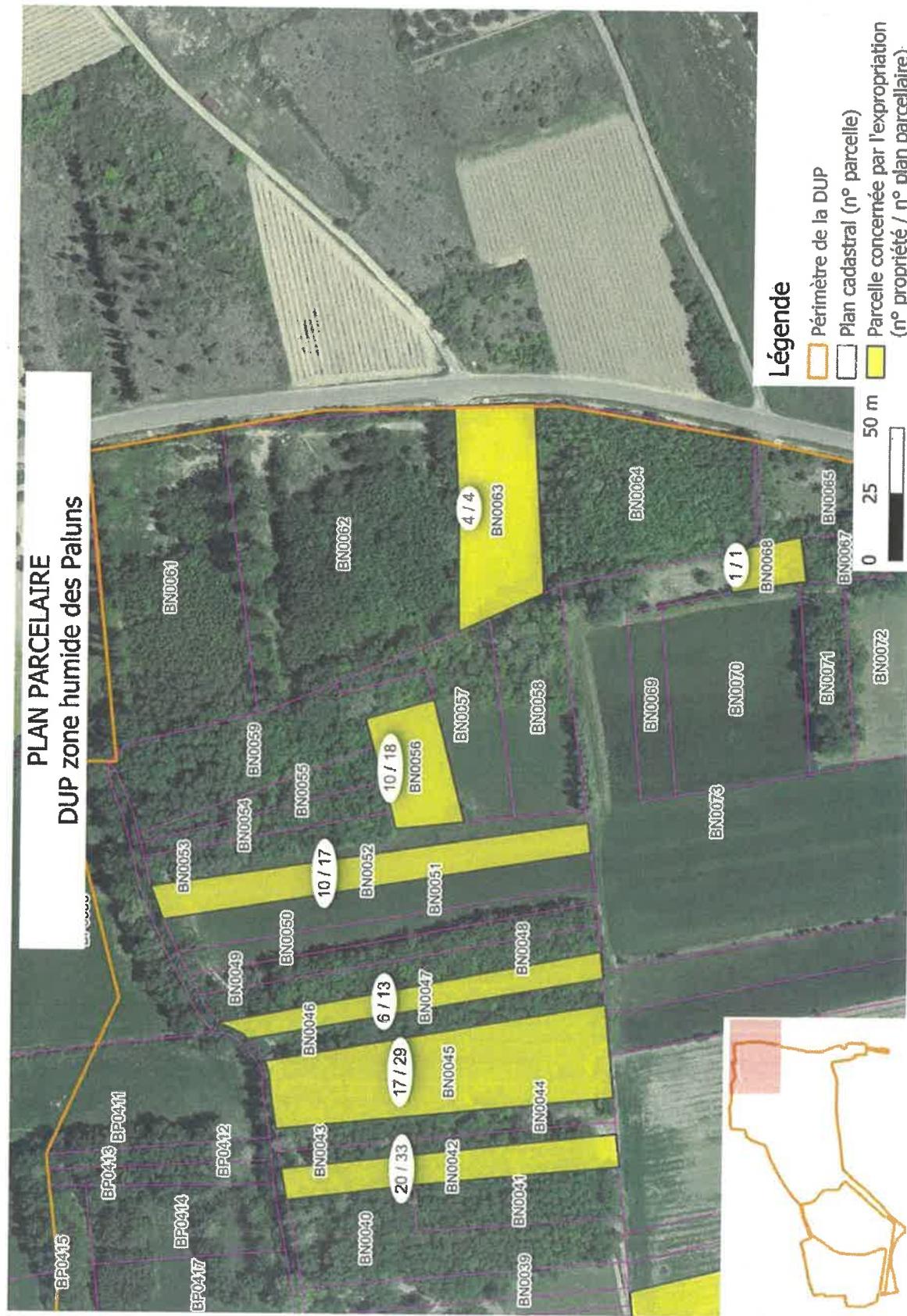
Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024
Le préfet, Ceyr

Pour le préfet et
par délégation
à son secrétaire
général par
intérim,
Mathias NIET



Un état sera annexé
mon arrêté de ce jo
26 AVR. 2024
le préfet

pour le préfet
et pour délégué
le secrétaire
général par
intérêt
Mathieu NIET



412 parcelles et 73 emmêlées :
mon attente de ce jour
arrive, le 26 AVR 2024
le préfet, Cyp

Pour le préfet
par délégation
le secrétaire
général pour
intervenir
Mathieu NIET



Le préfet de l'Aude
mon arrête de ce jour
Nîmes, le 26 AVR. 2024

Le préfet Criey

Pour le préfet
par délégation
le secrétaire
général par
intérim
Mathieu NIEPS

